

LE SECRET D'UNE TOMBE

QUATRIÈME PARTIE

LA JOLIE DENTELLIÈRE

—Encore une fois, Léonie, laissons le passé ; il ne dépend ni de vous ni de moi de rien changer aux années écoulées. Nous ne pouvons plus retrouver les joies de la jeunesse. Mais n'est-ce donc rien, Léonie, que d'assister au bonheur de nos enfants ? Vous y avez contribué, et je vous en suis reconnaissant. Ne regardez pas en arrière et songez au spectacle que vous aurez sous les yeux quand vous verrez Paul et Georgette, marchant joyeusement dans la vie, serrés l'un contre l'autre.

—Cela, Auguste, vous le verrez ; mais moi. . .

—Pourquoi ces paroles ?

—Moi, je serai loin.

—Vous voulez partir ?

—Oui, répondit-elle.

Elle reprit avec un héroïque effort :

—J'avais cru un instant que je pourrais être témoin des joies de votre foyer, que je pourrais réchauffer mon cœur au contact des vôtres que le calme rentrerait ainsi dans mon âme et que, plus tard, il me serait permis de bercer de beaux enfants sur mes genoux de grand-mère.

Rêve irréalisable. Je l'ai compris.

—Ma mère, mon Dieu ! ma mère, vous nous épouvantez ! s'écria Paul.

—Mon fils, Auguste, Georgette, j'ai compris que je serais un obstacle à votre bonheur. . . Mon mari pardonne moi, je ne me suis pas pardonnée !

Sa main chercha celle de son mari qu'elle pressa faiblement ; il y eut un râle dans sa gorge et sa tête retomba en arrière.

Elle était morte.

Tous trois s'agenouillèrent devant elle.

Le médecin arriva.

—Hélas ! lui dit Lebrun en se relevant, vous venez trop tard !

—Mais à quoi attribuer cette mort foudroyante ?

—La malheureuse nous l'a dit, elle s'est empoisonnée.

—Oh ! fit le médecin.

—C'est la mère de mon fils, c'est ma femme, monsieur le docteur, dit le vieillard avec un accent de profonde douleur.

—Je vous plains, monsieur Lebrun. Mais ma présence n'est plus nécessaire ici ; c'est le commissaire de police que vous devez faire appeler.

—Qu'il vienne, dit Lebrun avec accablement.

—Si vous le désirez, monsieur Lebrun, je vais le prévenir.

—Oui, faites, monsieur le docteur, je vous en serai reconnaissant.

Le médecin se retira et peu après le commissaire de police se présenta. Il connaissait le sculpteur sur bois, son honorabilité ; il savait qu'aucun soupçon ne pouvait l'atteindre et qu'on pouvait s'en rapporter à sa parole.

Il écouta le récit qui lui fut fait du lugubre événement.

—Monsieur Lebrun, dit-il, en pareille circonstance nous avons des devoirs pénibles à remplir ; nous devons procéder à une enquête afin de nous conformer aux règlements ; mais il ne nous est pas défendu, dans la mesure du possible, de les concilier avec les ménagements qu'on doit aux familles en deuil. Votre désir est sans doute qu'aucun retentissement ne soit donné à ce tragique événement ?

—Monsieur le commissaire, vous devancez la prière que j'allais vous adresser.

—Il paraît évident que cette malheureuse femme s'est empoisonnée chez elle, c'est là que se trouvera, probablement, la preuve matérielle du suicide. Je vais m'entendre avec mon collègue de son quartier pour que des investigations soient faites chez elle.

Il se retira, et le sculpteur, les deux jeunes gens et Martine restèrent auprès du corps.

Le commissaire de police ne revint qu'à la tombée de la nuit.

—Monsieur Lebrun, dit-il, nous nous sommes présentés, mon collègue et moi, au domicile de la défunte. La demoiselle de magasin, qui a éprouvé une très grande douleur quand je lui ai annoncé la fatale nouvelle, nous a fait entrer dans une pièce au rez-de-chaussée, une sorte de salon-bureau, où se tenait habituellement sa maîtresse.

Nous y avons trouvé un petit flacon contenant le reste d'un liquide qui, analysé par le pharmacien, a été reconnu pour un poison violent. Un testament sous enveloppe cachetée et quelques lignes sur une feuille de papier attestent que votre femme s'est volontairement donné la mort.

Notre enquête se trouve ainsi terminée.

Nous avons pensé qu'il convenait, si cependant c'est aussi votre avis, de transporter le corps dans la maison de la rue Lafayette.

—Monsieur le commissaire, vous prévenez la demande que j'allais vous faire.

—J'avais deviné votre intention, et j'ai fait avertir l'administration des pompes funèbres ; tout à l'heure un fourgon viendra chercher la dépouille mortelle de cette malheureuse femme.

Vingt minutes plus tard, en effet, la nuit était venue, le fourgon annoncé s'arrêta à la porte du sculpteur sur bois.

Paul et Georgette montèrent dans une voiture qui suivit celle qui emportait la morte.

Secondés par Elisabeth, tout en larmes, ils firent monter le corps dans la chambre où Léonie fut déposée sur son lit.

Elisabeth voulut se charger seule des apprêts funèbres.

Le magasin était fermé.

Paul aurait bien voulu passer la nuit auprès de sa mère, mais Georgette lui dit :

—Je veillerai avec Elisabeth. Quant à vous, Paul, votre place est auprès de votre père ; il a grand besoin de vous, car peut-être, plus encore que pour nous, le coup lui a été terrible.

Paul céda aux instances de sa fiancée et retourna rue Saint-Maur.

Lebrun et son fils ne songèrent pas à se coucher ; ils restèrent dans le salon, assis en face l'un de l'autre.

Ils cherchaient à se consoler mutuellement ; mais chacun sentait que ses paroles ne trouvaient pas d'écho dans le cœur de l'autre.

—Paul, dit Lebrun, mon ami, ta matinée de demain sera bien occupée par un certain nombre de formalités à remplir, telles que la déclaration du décès à la mairie, la fixation de l'heure des obsèques ; tu sais que nous avons au cimetière Montmartre une concession à perpétuité ; je désire que ta mère repose dans le caveau de famille où sont ma mère et mon père.

—Bien, mon père, merci.

Lebrun eut un long soupir.

—J'ai pardonné, dit-il simplement ; elle est rentrée dans la famille.

Cependant, le vieillard ne crut plus devoir cacher à son fils ce que le Dr Delteil lui avait appris la veille, après qu'il les eût laissés seuls.

—Oh ! ma pauvre Georgette ! dit-il avec douleur.

Lebrun fit part à son fils des excellents conseils que lui avait donnés M. Delteil et qu'il était bien résolu à suivre.

—Le misérable Forestier n'est plus, ajouta-t-il ; que le silence complet se fasse autour de sa tombe. Georgette sait qu'elle est la fille de cet homme, nous le lui ferons oublier.

.....

Le lendemain, à dix heures, eurent lieu les obsèques de Léonie.

Elles furent très simples, le sculpteur sur bois ayant voulu éviter tout ce qui aurait pu donner du retentissement à la mort tragique de sa femme.

Peu de personnes assistaient à la triste cérémonie ; on n'avait pas envoyé de lettres d'invitation.

.....

Deux mois s'étaient écoulés depuis les tragiques événements que nous venons de raconter.

Le marquis de Mimosa était complètement rétabli. Du terrible coup de couteau qui avait failli le tuer, il ne lui restait qu'un peu de faiblesse.

A l'hôtel Villarceau et rue des Pyramides, chez le général de Vauclair, où demeuraient à présent le marquis et sa fille, on s'occupait des préparatifs du mariage de Lucien et de Thérèse.

Il en était de même rue Saint-Maur.

Selon le désir exprimé par les deux jeunes gens et les deux jeunes filles, le mariage civil devait avoir lieu le même jour et à la même heure aux deux mairies. Quant à la cérémonie religieuse, répondant mieux encore au désir des quatre fiancés, Mme Villarceau avait tout préparé pour qu'ils reçussent en même temps la bénédiction nuptiale dans l'église de Passy.

Ce beau jour arriva.

Le marquis de Mimosa avait tenu à ce que la cérémonie du double mariage fût entourée d'une grande pompe.

Les cloches sonnèrent à toute volée, les murailles de l'église disparaissaient sous de riches draperies, l'autel était brillamment illuminé et le chœur paré de fleurs venues de loin, à grands frais.